**Mandat du Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit au développement**

**Consultation régionale sur la mise en œuvre du droit au développement : identification et promotion de bonnes pratiques**

**Addis Ababa**

**27-29 March 2018**

**ECA-Conference Room 3**

**Modalités**

Nous vous remercions de votre confirmation quant à votre participation à la première consultation régionale organisée par le Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit au développement pour la région africaine. Le présent document doit être lu conjointement avec le programme de travail.

La consultation sera organisée comme suit : des réunions ouvertes se tiendront les 27 et 28 mars 2018 et une réunion d'experts à huis clos aura lieu le 29 mars, au cours de laquelle les participants experts délibéreront sur les recommandations découlant des discussions tenues les jours précédents. Une séance d'ouverture aura lieu le 27 mars à partir de 9h15.

La consultation visera à réunir des experts et des praticiens d’États Membres, des organismes des Nations Unies, des organisations intergouvernementales, des commissions économiques régionales, du secteur privé, de la société civile et des organisations non-gouvernementales, ainsi que des experts indépendants.

Afin de permettre des discussions approfondies, chaque session sera organisée en deux tables rondes qui seront suivies d'une discussion de synthèse en plénière. Pour chaque table ronde, il y aura un modérateur et un rapporteur, ainsi que deux ou trois présentations pour stimuler les discussions. Les rapporteurs seront chargés de présenter les résultats des discussions de groupe en séances plénières au cours desquelles les commentaires et les suggestions seront les bienvenus.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous faire parvenir une indication de vos préférences en terme de participation aux sessions des 27 et 28 mars. Les participants seront placés dans des groupes selon le principe du ‘premier arrivé, premier servi’. Cependant, notant que le programme de travail est structuré autour du processus de développement, les activités et les expériences pertinentes dans divers domaines d'intervention peuvent être abordées sous les divers points de l'ordre du jour. En raison de contraintes logistiques, un groupe bénéficiera d'une interprétation simultanée en français et en anglais, tandis que l'autre sera uniquement en anglais. Par conséquent, nous invitons tous les participants qui sont uniquement francophone à se joindre aux tables rondes thématiques 1 les 27 et 28 mars 2018.

Afin d'orienter les discussions de groupe, des questions et des problématiques ciblées ont été identifiées pour chaque groupe de discussion. Nous espérons que ces questions pourront aider les participants à présenter certaines des bonnes pratiques qu'ils ont observées dans le cadre de leur travail, mais aussi partager des informations sur les défis et les moyens innovants pour y remédier.

**Questions pour cadrer les discussions durant les tables rondes**

Il est important de rappeler les objectifs de la consultation qui sont les suivants :

* Documenter les bonnes pratiques et expériences dans la conception et la mise en œuvre de politiques et de programmes de développement humain qui contribuent à la réalisation des droits de l'homme. La discussion sera centrée sur l'intégration des droits de l'homme dans le développement. Une attention particulière sera accordée aux expériences de soutien des approches participatives et inclusives - traitant des motifs de discrimination tels que la race, la couleur, le sexe, la langue, la religion, l’opinion politique ou autre, l’origine nationale ou sociale, la propriété, la naissance, le handicap ou autre statut ;
* Partager des méthodologies pour le suivi et l’évaluation de la structure, des processus et des résultats desdits programmes et politiques de développement humain ;
* Mettre en exergue les obstacles récurrents et les défis à la mise en œuvre effective et à l'intégration des droits de l'homme dans les programmes de développement ; ainsi que les succès et les approches innovantes pour surmonter ces obstacles.

Le résultat attendu des consultations est l'élaboration de principes directeurs et de recommandations sur la base de preuves empiriques qui serviront d'outil pour concevoir, suivre et évaluer les processus et les résultats des politiques de développement basées sur les droits de l'homme. Ces principes directeurs et ces recommandations viseront également à promouvoir des indicateurs qui ont fait leurs preuves dans des contextes spécifiques.

**Afin d’atteindre ces objectifs, nous avons identifié plusieurs thèmes pour les discussions de groupe. Ces discussions viseront à aborder des questions et problématiques dans divers domaines d'intervention, tout en soulignant les défis connexes.**

**27 mars**

**Table Ronde Thématique 1: Une approche basée sur les droits pour la conception des politiques et des programmes de développement**

- Sur la base de quelles informations les politiques et les programmes sont-ils développés et comment les domaines d'intervention prioritaires sont-ils identifiés?

- Comment l'évaluation de l'impact sur les droits de l'homme est-elle ou pourrait-elle être menée dans divers domaines d'intervention?

- Comment garantir des processus participatifs et inclusifs: une discussion sur le fait de ne laisser personne de côté en mettant l'accent sur les segments historiquement discriminés des sociétés incluant entre autres: les femmes, les minorités, les peuples autochtones, les jeunes, les personnes handicapées etc...

- Identifier les mécanismes préventifs contre la discrimination: exemples pratiques

- Comment les ODD sont-ils intégrés dans la conception des politiques / programmes dans différents domaines d’intervention ?

**Table Ronde Thématique 2 : Mise en œuvre et suivi des politiques, programmes et activités de développement humain**

- Moyens de mise en œuvre : mobiliser les ressources domestiques

- Améliorer la coopération au développement: coopération Nord-Sud, Sud-Sud et triangulaire: bonnes pratiques et expériences réussies

- Exemples de réussite en matière de partenariats public-privé

- Promouvoir la durabilité: une discussion sur le climat, l’environnement et le renforcement de la résilience dans divers domaines d'intervention

- Discussion sur les mécanismes / méthodes de suivi efficaces pour les programmes et politiques de développement: comment assurer la participation des parties prenantes ?

**28 mars**

**Table Ronde thématique 1: Évaluation des politiques et programmes de développement**

- Comment l'évaluation est-elle effectuée ? Comment assurer la participation des parties prenantes concernées?

- Quels indicateurs ont fourni des mesures efficaces dans divers domaines d'intervention?

- Quels sont les résultats positifs observés dans divers domaines d'intervention?

- Identifier et reproduire des politiques et programmes de développement efficaces: opportunités et défis

**Table Ronde thématique 2: Responsabilité et accès aux recours**

 - Quelles approches novatrices pour réduire l'impact de la mauvaise gouvernance sur la programmation du développement humain ?

- Comment établir la responsabilité en matière de droit au développement et des droits économiques et sociaux et assurer des voies de recours

- Identifier les mécanismes de recours qui se sont avérés efficaces

Nous vous souhaitons des discussions fructueuses.

\*\*\*\*